



L'ALTERNANCE À L'IUT

Nous proposons un ensemble de formations permettant d'obtenir une Licence professionnelle (LP) ou un Diplôme d'Université (DU).

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer une alternance combinant des périodes de formation à l'IUT et des périodes en entreprises tout en ayant un statut de salarié.

Le contrat d'apprentissage offre, en un an, à l'étudiant de licence professionnelle la possibilité de parfaire sa formation quand il est à l'IUT tout en commençant une vie professionnelle en tant que salarié en entreprise.

Pour déposer un dossier de candidature :

Pour une licence professionnelle

Vous devez saisir votre candidature à partir du 1er mars 2017 directement sur le site :

[e-candidat](#)

Pour un Diplôme d'Université, contactez directement le Service Apprentissage et Alternance.

Mise à jour le 10 février 2017

CONTACTS

Service Apprentissage et Alternance - IUT

Chemin de la Passio Vella - B.P. 79905 - 66962 PERPIGNAN CEDEX 9

Tel: 04 68 66 24 34

altern@univ-perp.fr